



DECLARATION DE CONFORMITE UE

MAPA S.A.S
Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex - France

déclare que l'équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection MAPA

410

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individuelle, pour la protection contre:

- les risques mécaniques et les virus - les risques chimiques - les risques thermiques (la chaleur de contact)

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

EN ISO 21420 : 2020 / EN 388 : 2016 + A1 :2018 / EN407:2020 /

EN ISO 374-1: 2016 + A1: 2018 /

L'organisme notifié C.T.C - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 LYON cedex 07- France
N° 0075 a effectué l'examen UE de type (module B)

et a établi l'attestation d'examen UE de type N°:

N° 0075/014/162/12/22/2272

Gants de catégories III (protection contre les risque mortels ou irréversibles) soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l' ASQUAL N° 0334 -14 Rue des Reculettes -75013 PARIS - FRANCE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de MAPA
Fait à Beauvais, le 20-12-2022

N OGER
Responsable
Pôle Technique Produit

MAPA S.A.S
420 rue d'Estienne d'Orves
92705 COLOMBES Cedex

This declaration of conformity is for batch n° :

11/2022 - 12/2022 - 01/2023 - 02/2023 - 03/2023 - 04/2023 -
05/2023 - 06/2023 - 07/2023 - 08/2023 - 09/2023 - 10/2023 -
11/2023 - 12/2023 - 01/2024 - 02/2024 - 03/2024 - 04/2024 -
05/2024 - 06/2024 - 07/2024 - 08/2024 - 09/2024 - 10/2024 -
11/2024 - 12/2024 - 01/2025 - 02/2025 - 03/2025 - 04/2025 -
05/2025 - 06/2025 - 07/2025 - 08/2025 - 09/2025 - 10/2025 -
11/2025